



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/47/395
17 septembre 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session
Point 78 b) de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE :
ALIMENTATION ET DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Tendances du marché international des produits agricoles et tropicaux, libéralisation du commerce international de ces produits et suite donnée au chapitre relatif à l'agriculture de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 2	3
II. EVOLUTION RECENTE DE LA PRODUCTION ET DU COMMERCE MONDIAUX DES PRODUITS AGRICOLES ET TROPICAUX	3 - 35	3
A. Evolution mondiale et régionale de la production et des échanges	6 - 16	6
B. Situation actuelle des marchés agricoles internationaux, y compris la sécurité alimentaire, et perspectives à court terme	17 - 30	12
C. Répercussions des transformations du secteur agricole des pays d'Europe orientale sur le commerce alimentaire mondial et sur les pays en développement	31 - 35	15

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
III. LIBERALISATION DU COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES ET TROPICAUX : FAITS NOUVEAUX ..	36 - 56	17
A. Maintien d'une forte protection des marchés nationaux	36 - 45	17
B. Evolution récente des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay	46 - 56	22
IV. APPLICATION DE LA SECTION CONSACREE A L'AGRICULTURE DANS LA STRATEGIE INTERNATIONALE DU DEVELOPPEMENT POUR LA QUATRIEME DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT	57 - 68	26
A. Vers la réalisation de l'objectif : résultats récents en matière de croissance	58 - 59	26
B. Mesures prises par les pays en développement pour accroître leur production et leur productivité agricoles	60 - 63	31
C. Mesures à l'échelle internationale	64 - 68	32

I. INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 1991/53 du 26 juillet 1991, le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général, agissant en consultation avec le Conseil mondial de l'alimentation, la CNUCED et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de présenter à l'Assemblée générale, lors de sa quarante-septième session, un rapport d'ensemble actualisé sur les tendances du marché international des produits agricoles et tropicaux et les faits nouveaux survenus dans le domaine de la libéralisation du commerce international de ces produits, en tenant compte de la part des pays en développement dans ce commerce et des effets défavorables à court terme qui pourraient en résulter pour les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, ainsi que sur la suite à donner au chapitre que consacre à l'agriculture la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 45/199 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1990, annexe).

2. Le présent rapport fait suite à cette demande et constitue une mise à jour des informations présentées dans le rapport précédent (E/1991/89). On trouvera au chapitre II une analyse des tendances récentes du marché international des produits agricoles et tropicaux, compte tenu de la part des pays en développement dans ce commerce, ainsi qu'un exposé concernant les perspectives à court terme des marchés internationaux, notamment en matière de sécurité alimentaire, et les répercussions des modifications survenues dans le secteur agricole en Europe orientale sur le commerce alimentaire mondial et sur les pays en développement. Au chapitre III, on passe à l'évolution récente en matière de libéralisation du commerce international des produits agricoles, notamment dans le cadre des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay tenues sous les auspices du GATT, en s'attachant aux conséquences qui peuvent en découler pour les pays en développement. Le dernier chapitre traite de certaines questions relevant du chapitre que la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement a consacré à l'agriculture.

II. EVOLUTION RECENTE DE LA PRODUCTION ET DU COMMERCE MONDIAUX DES PRODUITS AGRICOLES ET TROPICAUX

3. Pour la première fois depuis 1983, on a enregistré en 1991 une diminution en volume de la production alimentaire et agricole mondiale. Néanmoins, et malgré le ralentissement persistant de l'activité économique mondiale, les échanges agricoles mondiaux ont augmenté plus rapidement en volume en 1991 que les années précédentes, et plus rapidement aussi que les échanges d'autres marchandises. Cette expansion du commerce s'explique en grande partie par l'accroissement obligé des importations dans les pays où la production avait été insuffisante, Chine et pays de l'ex-URSS notamment.

4. Pour ce qui est des caractéristiques générales de la production et des échanges mondiaux de produits agricoles et tropicaux, la plus marquante est que nombre de pays en développement demeurent extrêmement tributaires, en chiffres absolus comme relatifs, de la production et de l'exportation des

/...

produits agricoles. L'agriculture tient une place plus importante dans l'économie des pays en développement que dans celle des pays industrialisés. Elle représente environ 15 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des pays en développement (9 % en Amérique latine et dans les Caraïbes, 22 % en Asie de l'Est, 33 % en Asie du Sud et 34 % en Afrique subsaharienne), contre à peine 2 % environ du PIB des pays membres de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE). Or, ces chiffres globaux relatifs aux régions en développement occultent en outre le fait que pour la majorité de ces pays, et notamment les pays à revenu faible, l'agriculture représente plus de 50 % du PIB commercialisé. Cette structure se retrouve dans la répartition de la main-d'oeuvre : en 1989, plus de 60 % des membres de la population active dans les pays en développement (Afrique, 69 %; Amérique latine, 27 %; Proche-Orient, 41 %; Extrême-Orient, 61 %) tiraient leurs revenus du secteur agricole, contre 6 % dans les pays développés à économie de marché. Etant fort tributaires de la production agricole, les pays en développement le sont également des exportations agricoles. Pour la majorité d'entre eux, la part des produits agricoles dans leurs exportations totales de marchandises va de 50 à 100 %.

5. Les pays en développement, s'ils sont largement tributaires des exportations de produits agricoles tropicaux, le sont aussi, pris dans leur ensemble et à quelques exceptions près, des importations de produits agricoles des zones tempérées (denrées de base telles que les céréales, les produits laitiers, la viande et les huiles comestibles). En 1990, les importations alimentaires des pays en développement se sont élevées au total à 61,2 milliards de dollars (voir tableau 1). Les importations alimentaires brutes des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires en représentaient environ 80 %, les importations alimentaires nettes de ces pays s'élevant à quelque 37 milliards de dollars au total. Les importations alimentaires nettes des pays à faible revenu et en déficit vivrier se sont élevées au total à 5 milliards de dollars à peu près. Les pays en développement qui sont exportateurs nets ont réalisé en 1990 un chiffre d'exportations nettes de 29 milliards de dollars.

Tableau 1

Commerce total de produits alimentaires des pays
 en développement en 1990 a/

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	Importations brutes <u>b/</u>	Exportations brutes	Importations nettes
Pays en développement (155)	61 210,7	53 465,3	7 754,4
Exportateurs nets (52)	13 585,6	42 374,8	-28 901,0
Importateurs nets (103)	47 625,1	11 090,5	36 646,4
Pays à faible revenu accusant un déficit vivrier <u>c/</u>	22 493,9	17 569,1	4 924,8
Chiffres mondiaux	236 192,8		

Source : Fichiers Agrostat de la FAO.

Note : Le signe négatif (-) indique les exportations nettes.

a/ Montants arrondis.

b/ La FAO appelle "produits alimentaires" tous les produits considérés comme comestibles et qui contiennent des éléments nutritifs dans leur forme brute ou traitée. Aux fins du présent document, les produits de base suivants ont été exclus : fèves et produits de cacao et autres boissons tropicales, poissons et produits de la pêche, aliments pour animaux, boissons alcoolisées, épices et fruits tropicaux et animaux vivants.

c/ Comprend tous les pays en déficit vivrier où le revenu par habitant est inférieur au seuil (1 195 dollars en 1990) fixé par la Banque mondiale comme ouvrant droit à une aide de l'Association internationale de développement (IDA). Ce sont les pays qui, conformément aux directives et aux critères convenus au Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire du PAM, ont priorité dans l'octroi d'une aide alimentaire.

A. Evolution mondiale et régionale de la production
et des échanges

1. Production

6. En 1991, pour la première fois depuis 1983, la production agricole mondiale a baissé. Alors qu'en 1990, elle avait augmenté de 2,3 %, en 1991, elle a baissé de 0,2 %. La baisse de la production vivrière, qui a atteint 0,6 %, a été plus importante encore (voir tableau 2). La cause en est essentiellement un fléchissement de la production en Amérique du Nord, en Australie et dans les pays de l'ex-URSS, où il a été le plus marquant. Parmi les pays en développement, on a enregistré dans la région d'Afrique une augmentation de 4 % plus rapide que dans d'autres régions; c'est le meilleur résultat obtenu dans cette région au cours des dernières années. Le Proche-Orient a été la seule région en développement où la production ait diminué en 1991.

7. Il est intéressant de noter comment l'accroissement de la production agricole mondiale se répartit entre les divers produits. En 1991, la production mondiale de céréales a été de 4 % au-dessous du niveau de l'année précédente, et inférieure à la tendance des années antérieures. C'est principalement dans les pays développés que la production céréalière s'est contractée, avec notamment une baisse marquée aux Etats-Unis (10 % de moins) et dans les pays de l'ex-URSS (29 % de moins). En Europe, la production a augmenté. Dans les pays en développement, la production de céréales n'a pratiquement pas changé par rapport à l'année précédente. Elle a fléchi en Asie (2 % de moins), essentiellement à cause d'une baisse de la production en Chine (3 % de moins). En revanche, elle a augmenté en Afrique (de 14 %) - surtout en Afrique du Nord - et en Amérique du Sud (de 7 %). Globalement, la production des pays à faible revenu et en déficit vivrier a baissé, bien que la production globale ait augmenté sauf en Chine et en Inde.

8. Pour les principales céréales, la réduction des surfaces cultivées et des rendements a entraîné une chute de la production mondiale de blé, qui n'a atteint que 552 millions de tonnes, soit 8 % au-dessous du niveau record de 1990, tandis que la production de céréales secondaires aurait baissé de 4 % et n'atteindrait plus que 814 millions de tonnes, les conditions météorologiques ayant été défavorables. La production de riz paddy a baissé de 1 % pour s'établir à 516 millions de tonnes. Le fléchissement de la production céréalière n'a pas été compensé par une production accrue des autres denrées de base. La quantité de racines comestibles et de tubercules produite en 1991 a été proche de celle de 1990. La production de légumineuses, de viande, de graisses et huiles et de sucre a augmenté, tandis que la production laitière aurait baissé de 2 %.

Tableau 2

Evolution annuelle de la production alimentaire et agricole

(En pourcentage)

	1988/89	1989/90	1990/91	Changement <u>annuel moyen</u> 1988 à 1991
<u>Produits alimentaires</u>				
Afrique	2,8	1,7	4,1	2,86
Extrême-Orient	4,3	4,0	2,1	3,46
Amérique latine	1,9	0,7	0,9	1,66
Proche-Orient	-6,0	8,3	-0,1	0,73
Total, pays en développement	2,9	3,3	1,9	2,70
Amérique du Nord	-11,1	3,6	-2,1	4,20
Océanie	-2,0	1,7	-1,6	0,60
Europe	1,4	-1,2	-0,8	-0,20
CEE (12)	1,5	-0,5	0,8	0,60
URSS	3,4	0,2	-14,0	-3,46
Total, pays développés	4,5	0,5	-3,9	0,37
Chiffres mondiaux	3,5	2,1	-0,6	1,67
<u>Agriculture</u>				
Afrique	2,7	1,5	4,0	2,73
Extrême-Orient	4,0	3,9	3,0	3,63
Amérique latine	1,3	1,0	0,6	0,96
Proche-Orient	-5,7	7,6	-0,2	0,57
Total, pays en développement	2,6	3,3	2,3	2,73
Amérique du Nord	-9,8	4,6	-1,7	4,23
Océanie	-1,1	3,0	-0,9	0,33
Europe	1,3	-1,3	-0,8	-0,26
CEE (12)	1,5	-0,5	0,9	0,63
URSS	3,1	0,1	-13,5	-3,43
Total, pays développés	4,5	0,9	-3,7	0,40
Chiffres mondiaux	3,2	2,3	-0,2	1,77

Source : FAO.

/...

9. La production de graines de soja, de coprah, d'huile d'olive et de beurre a baissé en 1991, tandis qu'augmentait celle de graines de tournesol, d'arachides et surtout d'huile de colza, de coton et de palme. C'est dans les pays en développement d'Asie que l'accroissement a été le plus marqué. Toutefois, comme la récolte de graines de soja en Amérique du Sud avait beaucoup diminué, la production globale des huiles et graisses dans les pays en développement n'a augmenté que de 2 %, alors qu'elle baissait de 4 % pour les farines d'oléagineux. Dans les pays développés, la production d'huiles et graisses s'est légèrement contractée, mais celle de farines d'oléagineux a connu une légère hausse. La Communauté économique européenne (CEE) a enregistré des récoltes d'oléagineux en nette augmentation, mais accompagnées d'une baisse de la production de beurre et d'huile d'olive, tandis que l'accroissement en Amérique du Nord a été presque entièrement contrebalancé par la baisse de la production dans les pays de l'ex-URSS et d'Europe orientale.

10. La production mondiale de légumineuses a augmenté légèrement en 1991, atteignant un niveau record. C'est essentiellement la production de légumineuses comestibles qui a augmenté, surtout celle de haricots, de pois chiches, de doliques et de lentilles, tandis que stagnait la production de légumineuses destinées à l'alimentation des animaux, haricots et pois fourragers notamment.

11. Pour ce qui est des autres denrées, la production mondiale de café n'a augmenté que légèrement en 1991 par rapport à 1990, mais a été de 10 % supérieure à celle des années 1986 à 1988. La production mondiale de cacao a baissé de 8 % en 1991 par rapport à l'année précédente, où elle était de 2,45 millions de tonnes. La production mondiale de thé a augmenté légèrement en 1991, l'amélioration des récoltes en Inde, en Indonésie, au Kenya et à Sri Lanka compensant le fléchissement au Bangladesh et dans plusieurs pays d'Afrique. Le volume d'agrumes produits dans le monde en 1991 a été de beaucoup inférieur à celui de 1990, plusieurs grands pays producteurs (notamment le Brésil, l'Espagne et les Etats-Unis) ayant eu des récoltes moins abondantes. Les prises mondiales de poisson en 1991 n'ont pas été supérieures à celles de 1990, ce qui a marqué la fin de plusieurs années d'expansion continue.

12. Pour ce qui est des matières premières agricoles, la production mondiale de fibres a donné des résultats divers. Celle du coton a augmenté de 9 %, mais celle du jute, du kénaf et d'autres fibres de même espèce a baissé légèrement par rapport à la récolte importante de l'année précédente, du fait d'une contraction de la production au Bangladesh, en Chine et en Thaïlande qui a annulé l'effet d'une récolte exceptionnelle en Inde. La production de laine a fléchi dans presque tous les pays en 1991. En matière de fibres dures, la production mondiale de sisal et de sisal du Mexique en est restée au volume réduit de l'année précédente. A l'échelon mondial, l'extraction de fibres brunes de coco a baissé en 1991, alors que la production de filés de coco a fortement augmenté. La production mondiale de cuirs et peaux de bovin est restée inchangée, tandis que celle de peaux de mouton et de chèvre a augmenté quelque peu en 1991. La production mondiale de tabac est restée stable. Les grands pays producteurs n'ont pas enregistré de variation marquée de leur

production, sauf l'Inde. La production mondiale de caoutchouc naturel s'est redressée en 1991. Au cours de la même année, les résultats dans le secteur forestier mondial ont évolué en sens divers. Une chute marquée de la production en Europe orientale et dans les pays de l'ex-URSS a contribué à faire baisser encore plus la production mondiale de bois de sciage et de panneaux en fibres dérivées du bois. En revanche, l'expansion du secteur de la pâte à papier et du papier, commencée en 1983, s'est poursuivie malgré une forte baisse de la production en Europe orientale. La production de pâte à papier n'a augmenté que légèrement, du fait qu'on utilise de plus en plus des déchets de papier recyclés pour fabriquer du papier.

2. Commerce et évolution des parts de marché

13. Bien que le commerce mondial des produits agricoles ait augmenté en volume d'environ 5 % en 1991, contre 3,6 % en 1990 et 4 % en moyenne pour les années 80, il a peu varié en valeur en 1991 par rapport à l'année précédente, où il avait atteint 325 milliards de dollars. La croissance en volume tenait pour l'essentiel aux importations plus importantes auxquelles ont dû recourir les pays de l'ex-URSS, mais elle a été contrebalancée par la baisse de l'indice des prix agricoles mondiaux si bien que la valeur des échanges mondiaux de produits agricoles n'a augmenté que d'environ 1 %. Au total, le commerce mondial de produits agricoles, halieutiques et forestiers aurait, selon les estimations, progressé légèrement en 1991 par rapport à l'année précédente, où sa valeur avait atteint 457 milliards de dollars. L'année 1991 s'est ainsi ajoutée à celles où l'on a pu constater que les échanges progressaient plus vite que la production. Par rapport à l'ensemble du commerce mondial de marchandises, la part des produits de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière dans les échanges mondiaux a augmenté légèrement en 1991, mais elle est restée bien en deçà des niveaux de la décennie précédente.

14. Les pays développés à économie de marché ont continué à dominer le commerce mondial des produits agricoles, comptant pour plus de 60 % dans l'ensemble des exportations et des importations. De 1970 à 1990, leur part des exportations mondiales de produits alimentaires et de matières premières agricoles est passée respectivement de 58 % environ à 68 % et de 55 % environ à près de 70 %. A l'inverse, comme le montre le tableau 3, la part des pays en développement dans les exportations agricoles mondiales a généralement baissé durant la même période. Comme on peut le voir au tableau 4, les pays en développement ont perdu du terrain sur les marchés mondiaux de produits tels que les boissons tropicales, le sucre, les épices, les céréales, la viande et les produits forestiers.

Tableau 3

Parts de divers groupes de pays dans la valeur des exportations
 et des importations mondiales de produits agricoles

(En pourcentage)

	Pays en développement	Pays développés à économie de marché				Autres	Total	Pays socialistes		
		CEE a/	Etats-Unis	Japon	AELE a/			Europe orientale	Asie	Monde
<u>Ensemble des denrées alimentaires</u>										
Exportations										
1970	33,5	28,6	14,9	1,5	2,6	10,3	57,7	7,0	1,8	100
1975	29,7	31,6	18,1	0,7	2,1	10,1	62,6	5,7	2,1	100
1980	29,6	34,7	18,0	0,8	2,2	9,3	64,8	4,1	1,5	100
1985	32,4	35,3	14,1	0,8	2,4	9,1	61,7	3,7	2,3	100
1986	31,2	29,3	12,0	0,7	2,5	8,1	62,5	3,6	2,7	100
1987	28,1	42,6	11,8	0,7	2,7	8,0	65,7	3,4	2,7	100
1988	27,1	41,7	13,6	0,6	2,4	8,1	64,5	3,2	2,6	100
1989	27,3	41,4	14,3	0,6	2,4	8,0	66,6	3,2	2,8	100
1990	26,1	43,9	13,2	0,5	2,7	8,0	68,3	2,9	2,9	100
Importations										
1970	18,0	42,6	12,5	6,1	5,0	5,3	71,6	8,8	1,6	100
1976	22,7	39,8	8,1	7,9	4,1	4,7	64,7	11,4	1,3	100
1980	25,2	39,0	7,9	7,0	3,9	3,9	61,7	11,3	1,8	100
1985	25,2	36,6	10,3	8,0	3,3	4,7	63,0	11,0	0,9	100
1986	21,7	41,0	10,1	8,6	3,9	4,6	68,3	9,1	1,0	100
1987	20,4	43,3	9,2	9,0	4,0	4,5	70,0	8,4	1,3	100
1988	21,6	42,5	8,4	10,3	3,8	4,3	68,7	8,3	1,4	100
1989	22,6	40,6	8,8	10,4	3,6	3,8	67,1	8,6	1,7	100
1990	21,7	43,7	8,5	9,7	3,7	3,5	69,3	7,6	1,4	100
<u>Matières premières agricoles</u>										
Exportations										
1970	33,5	11,4	11,4	0,3	12,5	19,7	55,4	9,9	1,2	100
1975	28,1	13,8	13,6	0,4	12,8	18,2	58,9	11,5	1,5	100
1980	30,4	13,9	15,3	0,3	11,8	18,9	60,2	7,9	1,5	100
1985	25,5	16,3	14,4	0,3	10,1	21,6	62,8	8,7	3,0	100
1986	24,1	18,4	13,0	0,4	0,6	21,4	63,8	8,7	3,4	100
1987	23,6	14,8	14,1	0,3	10,4	21,7	65,4	7,6	3,5	100
1988	24,5	18,0	14,0	0,4	9,9	22,9	65,1	7,3	3,1	100
1989	23,4	16,7	15,8	0,3	10,1	23,8	66,8	6,7	3,2	100
1990	22,8	19,3	17,2	0,4	10,6	22,1	69,5	5,7	2,6	100
Importations										
1970	11,4	42,0	9,3	16,7	4,0	4,2	76,3	11,3	1,0	100
1975	14,4	39,4	9,0	16,2	4,7	4,4	73,7	10,5	1,5	100
1980	15,7	39,4	7,9	18,3	4,3	3,8	73,8	7,4	3,2	100
1985	18,7	35,7	11,2	15,2	4,4	4,4	70,9	7,8	2,5	100
1986	18,2	37,7	10,5	14,0	5,1	4,3	72,4	6,8	2,6	100
1987	18,4	37,7	9,8	16,4	5,2	3,9	73,0	6,2	2,5	100
1988	18,4	37,1	9,7	16,9	5,0	3,7	72,4	6,3	2,8	100
1989	19,4	36,8	9,6	18,1	4,5	3,0	72,0	5,7	2,9	100
1990	20,7	39,7	9,1	16,6	4,6	3,0	73,0	4,0	2,3	100

Source : CNUCED, Annuaire des produits de base, 1992 (à paraître).

a/ Avant 1970, la CEE comprenait l'Allemagne (République fédérale d'), la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. L'AELE comprenait l'Autriche, le Danemark, l'Islande, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. Le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni font partie de la CEE depuis 1970. L'Espagne, la Grèce et le Portugal sont membres de la CEE depuis 1980. Les chiffres de la CEE comprennent les échanges internes.

/...

Tableau 4

Part des pays en développement dans la valeur des exportations
 mondiales de produits agricoles, par catégorie de produits

(En pourcentage)

	1989/90	1984/85
Céréales	12,7	12,1
Viande	12,2	11,5
Produits laitiers	1,7	2,4
Graines oléagineuses et huiles	35,5	39,1
Sucre	69,7	61,1
Boissons tropicales	85,2	76,7
Epices	80,7	70,6
Tabac (brut)	40,2	47,0
Racines comestibles et tubercules	42,5	42,9
Fruits	33,7	38,2
Noix	56,4	54,2
Caoutchouc naturel	97,7	95,0
Bois (autre que de conifères)	70,1	64,5
Coton	43,0	41,7
Jute et fibres dures, et produits manufacturés	78,1	78,0
Produits de la pêche	37,4	40,9
Total des exportations de produits agricoles	30,2	25,9

Sources : Annuaire du commerce de la FAO et calculs de la CNUCED.

/...

15. Il faut distinguer entre les produits agricoles provenant principalement des pays en développement (produits tropicaux tels que le café, le cacao, le thé, les épices, les bananes et le caoutchouc naturel) et ceux que produisent aussi les pays développés ou auxquels ils substituent des produits de remplacement (céréales, viande, produits laitiers, fruits et légumes, huiles comestibles et sucre). Cette dernière catégorie, souvent dénommée produits des zones tempérées, représente en valeur la majeure partie du commerce mondial des produits agricoles, et, à l'exception du sucre, ce sont les pays développés qui en sont les principaux exportateurs.

16. Pour ce qui est des importations, une des grandes tendances des échanges agricoles des pays développés a été que leur part des importations mondiales a diminué, surtout pour les produits des zones tempérées, du fait que la production intérieure de nombre de ces produits a continué à augmenter dans les pays développés, grâce notamment à des mécanismes de subvention importants, et que les produits nationaux ont donc remplacé des importations potentielles. La principale source de ces importations est de plus en plus le commerce entre pays de ce groupe. Les pays en développement dans leur ensemble sont tributaires, à quelques exceptions près, des importations de produits agricoles des zones tempérées, c'est-à-dire de denrées de base telles que les céréales, les produits laitiers, les viandes et les huiles comestibles. En 1990, par exemple, les importations alimentaires brutes des pays en développement ont atteint près de 62 milliards de dollars, et les importations alimentaires nettes des pays en développement qui sont importateurs nets de produits alimentaires (plus de 100 d'entre eux) se sont élevées au total à 36 milliards de dollars. De tout temps, les principaux marchés d'exportation de produits agricoles des pays en développement ont été les pays développés; ils le sont encore, mais l'expansion de ces marchés, de plus en plus protégés dans les années 70 et 80, a été relativement lente pour ces produits. L'expansion des exportations de produits agricoles de pays en développement vers les pays développés à économie de marché a été beaucoup plus lente que sur tous les autres marchés. En conséquence, les exportations de ces produits des pays en développement à destination des pays développés à économie de marché ont régressé au cours des années 70 et 80.

B. Situation actuelle des marchés agricoles internationaux, y compris la sécurité alimentaire, et perspectives à court terme

17. En 1991, les marchés agricoles internationaux sont restés déprimés. Après une forte hausse cyclique des cours sur les marchés mondiaux en 1988 et 1989, la tendance s'est renversée en 1990, avec des chutes marquées des prix de produits comme le blé, le sucre et les produits laitiers, ces marchés retombant aux niveaux peu élevés d'avant 1988. En 1991, les prix sur les marchés internationaux sont demeurés faibles pendant le premier semestre, augmentant à divers degrés durant le second pour des produits tels que les céréales et les produits laitiers. Les prix des produits agricoles ont en moyenne diminué de 3 % en 1991.

18. La récession persistante dans de nombreux pays a réduit la demande de maints produits de base. Par ailleurs, les fluctuations de l'offre se sont traduites par d'importantes modifications de prix par rapport à 1990. Sur le marché mondial, les prix du sucre ont baissé de 27 %, et ceux de la laine

de 31 %. Par contre, les cours du riz sont remontés à leur niveau antérieur, avec une hausse de 10 %, et les prix des produits de la pêche ont continué à augmenter. Les prix du blé sur le marché mondial ont enregistré une forte hausse pendant le second semestre de 1991, en raison surtout d'une réduction de 8 % de la production mondiale et d'une augmentation prévue de la demande.

19. En ce qui concerne les produits agricoles dont l'exportation présente un intérêt particulier pour les pays en développement, la tendance à la baisse des prix s'est maintenue en ce qui concerne le café et le cacao en 1991; au milieu de 1992, ces produits s'échangeaient aux prix les plus bas jamais enregistrés depuis le début des années 70. Il existe encore des stocks importants de café et de cacao, et les pays exportateurs continuent à rechercher des moyens de stabiliser le marché, surtout en renforçant les accords internationaux de ces produits. Les prix du thé, du sucre, du coton, du jute et des cuirs et peaux ont aussi sensiblement baissé en 1991 et pendant le premier trimestre de 1992, mais ceux du thé, du sucre et du coton ont un peu augmenté depuis lors. La baisse des prix de ces produits et d'autres produits en 1991 a entraîné un recul de 6 % du niveau global des prix des produits agricoles, halieutiques et forestiers exportés par les pays en développement. Pour les pays développés, la baisse globale a été de 4 %.

20. Pendant la période allant du début des années 1980 à 1991, les prix des produits de base exportés par les pays en développement sont tombés de 36 % en valeur réelle; ceux des pays développés, de 20 % seulement. D'après les estimations, l'indice des prix réels des produits exportés en 1991 par les pays en développement (corrigé de la hausse de la moyenne pondérée des prix des produits manufacturés et du pétrole brut) est tombé à 64 % de son niveau moyen pendant les années 1979 à 1981. Les produits dont les prix réels ont accusé les baisses les plus fortes sont les boissons (56 %), le sucre (60 %) et le caoutchouc naturel (48 %). Par contre, les groupes dont les prix ont dans une large mesure conservé leur valeur réelle sont les produits halieutiques et forestiers ainsi que les cuirs et peaux. Pour les boissons, la baisse des prix a commencé en 1987 et elle a eu de graves conséquences tant pour nombre de cultivateurs de café, de cacao et de thé que pour les pays fortement tributaires de ces exportations.

21. Les perspectives des marchés agricoles pour 1992/93 sont incertaines; elles devraient subir l'influence, en particulier, de facteurs liés à la demande, qui est elle-même fonction du taux de la croissance économique mondiale et des récoltes plus ou moins abondantes dans diverses régions. L'existence de stocks importants de café, de cacao et de caoutchouc naturel devrait continuer à déprimer les prix de ces produits, tandis que ceux de quelques autres, comme les céréales et les graines oléagineuses, resteront sans doute exposés aux aléas des récoltes futures.

22. En ce qui concerne la sécurité alimentaire dans le monde, la situation s'est détériorée dans plusieurs pays. De graves problèmes d'approvisionnement alimentaire persistent dans certaines régions, en particulier en Afrique. Une sécheresse extrême, sans précédent depuis des décennies, a dévasté la principale récolte céréalière en Afrique australe. Ailleurs en Afrique, de graves difficultés persistent en Ethiopie et en Somalie, les ressources vivrières demeurent très limitées au Libéria et en Sierra Leone et des

/...

pénuries localisées sont également signalées au Togo et au Zaïre. Dans le reste du monde, de graves difficultés persistent en Iraq, et la situation alimentaire est critique en Yougoslavie. Dans l'ancienne URSS, les difficultés d'approvisionnement persistent pour les groupes vulnérables.

23. Selon les estimations de la FAO, le niveau mondial de la consommation céréalière a baissé en 1991, mais a néanmoins dépassé celui de la production, d'où une diminution des stocks mondiaux en 1991/92. La consommation directe de céréales sous forme alimentaire a augmenté globalement, mais non par habitant, ce chiffre ayant légèrement baissé dans l'ensemble du monde et en particulier dans un certain nombre de pays à faible revenu et en déficit vivrier. En outre, en dépit d'un accroissement moyen de 5 % de la consommation de céréales par habitant dans ces pays pendant les 10 dernières années, elle est inférieure dans près de la moitié d'entre eux à ce qu'elle était il y a 10 ans.

24. Selon les chiffres provisoires de la FAO pour 1992, la production céréalière mondiale devrait augmenter de 3 % par rapport à 1991 et s'élever à 1,941 milliard de tonnes, mais cette augmentation prévue serait inférieure à la norme, si bien que l'augmentation des disponibilités céréalières en 1992/93 (c'est-à-dire les stocks en début d'exercice, plus la production) devrait être plutôt limitée et que l'on ne prévoit donc pas de reconstitution appréciable des stocks. Selon les estimations, les stocks céréaliers disponibles en 1992/93 devraient représenter 18 % de la consommation tendancielle en 1992/93, ratio qui reste dans la fourchette considérée comme minimale par le secrétariat de la FAO pour assurer la sécurité alimentaire mondiale.

25. Si les prévisions actuelles en matière de production se vérifient, le niveau mondial des disponibilités alimentaires devrait permettre de faire face à la demande en 1992/93. Ces prévisions ne sont cependant qu'indicatives, et une détérioration importante de la situation en ce qui concerne les récoltes pourrait avoir de sérieuses répercussions sur la sécurité alimentaire mondiale déjà précaire à la suite de plusieurs graves pénuries alimentaires au niveau régional, surtout en Afrique.

26. En 1992/93, le commerce mondial des céréales devrait dépasser légèrement le niveau de 1991/92, l'un des plus élevés de ces dernières années. Si l'on s'en rapporte à ces prévisions, la caractéristique la plus remarquable du commerce des céréales en 1992/93 sera que les livraisons destinées aux pays développés baisseront par rapport à 1991/92, chutant à 73 millions de tonnes, niveau qui n'a été qu'une seule fois plus bas encore depuis le milieu des années 70, tandis que les importations des pays en développement atteindront sans doute un niveau record. Les importations du groupe des pays en déficit vivrier et à faible revenu devraient atteindre le niveau sans précédent de 65 millions de tonnes, soit 10 % de plus que le volume estimatif global de leurs importations en 1991/92 et près de 40 % de plus qu'au milieu des années 80. La plus grande partie de cette expansion en 1992/93 serait attribuable aux importations de céréales secondaires, en particulier par les pays à faible revenu d'Afrique australe qui sont en déficit vivrier et qui sont en outre victimes de la sécheresse.

27. En ce qui concerne l'aide alimentaire en céréales, on prévoit que les envois se situeront aux alentours de 11,5 millions de tonnes en 1991/92 (de juillet à juin), soit 0,5 millions de tonnes de moins que pendant l'année précédente. Les envois aux pays en développement en 1991/92 seront tombés à environ 10,4 millions de tonnes, soit 300 000 tonnes de moins qu'en 1990/91 et beaucoup moins encore qu'en certaines années antérieures. Dans le cas des pays à faible revenu et en déficit vivrier, l'aide céréalière couvrira environ 15 % de leurs importations totales de céréales, légèrement moins qu'en 1990/91 mais beaucoup moins que la moyenne de 20 % enregistrée pour les années antérieures. L'augmentation brutale des besoins d'urgence ne s'est pas accompagnée d'un accroissement correspondant des ressources voulues pour y faire face. Par ailleurs, non seulement les besoins d'aide alimentaire des bénéficiaires traditionnels ont augmenté, et augmenteront sans doute à nouveau en 1992/93, mais on a enregistré d'importantes demandes d'aide alimentaire en ex-Union soviétique et dans les pays d'Europe orientale (voir le tableau 5). En 1991/92, ces pays ont reçu près de 1,1 million de tonnes de céréales et 200 000 tonnes de produits alimentaires non céréaliers.

28. A l'heure actuelle, les contributions à la Réserve alimentaire internationale d'urgence annoncées par 11 donateurs consistent en 214 632 tonnes de produits alimentaires, dont 193 234 tonnes de céréales et 21 398 tonnes d'autres denrées alimentaires (surtout les huiles végétales, des légumineuses et du lait écrémé en poudre). Ces contributions à la RAIU sont toutes destinées à être acheminées par des filières multilatérales sous les auspices du PAM. Pour pouvoir répondre de la manière la plus rapide possible aux nouvelles situations d'urgence alimentaire, le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire du PAM a décidé à sa trente-deuxième session, en décembre 1991, de créer sur une base intérimaire un fonds en espèces au sein de la RAIU, afin de faciliter les achats et les livraisons de produits alimentaires dans les situations d'urgence. Un niveau annuel minimum de 30 millions de dollars a été fixé à cet égard, mais les contributions n'atteignent à ce jour que 22 millions de dollars.

29. Outre les contributions à la RAIU, 509 955 tonnes de céréales et 77 993 tonnes d'autres produits alimentaires ont été fournies jusqu'à présent en 1992 au titre des ressources ordinaires du PAM pour répondre aux besoins des projets d'intervention prolongée en faveur des réfugiés.

30. En avril 1992, les contributions annoncées par 60 donateurs aux ressources ordinaires du PAM pour l'exercice biennal 1991-1992 s'élevaient au total à 1 082 500 000 dollars, soit 72 % de l'objectif fixé à 1,5 milliard de dollars. Pendant l'exercice biennal précédent, les contributions annoncées par 84 donateurs s'étaient montées à 1 198 400 000 dollars (soit 86 % de l'objectif de 1,4 milliards de dollars).

C. Répercussions des transformations du secteur agricole des pays d'Europe orientale sur le commerce alimentaire mondial et sur les pays en développement

31. Le passage à l'économie de marché a entraîné des perturbations et des transformations dans les secteurs agricoles des pays d'Europe orientale. L'agriculture jouait un rôle relativement plus important dans ces pays que dans ceux d'Europe occidentale. A la fin des années 80, le secteur agricole

contribuait pour plus de 20 % au PIB de l'ancienne Union soviétique et pour 6 à 35 % au PIB des autres pays d'Europe orientale, contre 3,4 % en moyenne en Europe occidentale.

32. La plupart des pays d'Europe orientale, à l'exception de l'ancienne Union soviétique, sont parvenus à un niveau élevé d'autosuffisance en ce qui concerne les céréales et d'autres denrées alimentaires; en outre, pour ce qui est de la Hongrie, ses exportations nettes ont contribué pour beaucoup à la position de sa balance des paiements. Ces résultats ont été obtenus en dépit de graves déficiences du système alimentaire, notamment dans les secteurs de l'élevage et de la transformation des produits alimentaires, qui ont exercé une pression sur la production, mais l'ancienne Union soviétique n'a pas été en mesure de compenser ces déficiences par un accroissement de la production intérieure. Ce pays, autrefois exportateur net, est devenu l'un des plus grands importateurs de céréales du monde. En raison surtout des réductions brutales des investissements, intrants et subventions dans ce secteur, ainsi que des incertitudes liées à la situation politique, la production agricole de la région a diminué.

33. Suivant que ces pays deviendront exportateurs ou importateurs nets de produits agricoles, une fois leur ajustement structurel complété, il est certain que cette évolution aura un effet considérable sur les marchés agricoles mondiaux. Les perspectives en ce qui concerne la position nette de la région dans le commerce des produits alimentaires sont déterminées par l'évolution à court et à plus long terme de la structure de la demande. Dans la situation actuelle, une amélioration sensible de la production est peu probable à court terme. Toutefois, même sans une relance de la production agricole, plusieurs pays de la région pourraient suivre l'exemple des pays qui ont été les premiers à appliquer des réformes, en décidant de réduire sensiblement leurs importations de denrées alimentaires ou d'accroître leurs exportations, principalement aux dépens de la consommation intérieure.

34. En ce qui concerne les pays en développement, ceux d'entre eux qui récemment encore commerçaient, au titre d'accords spéciaux, avec les pays d'Europe orientale aujourd'hui forcés de sabrer dans leurs importations, enregistrent en conséquence de lourdes pertes en recettes d'exportation. Pour les autres pays en développement exportateurs, le fléchissement de la demande en Europe orientale a non seulement pour effet de réduire leurs débouchés d'exportation mais finira aussi par contribuer indirectement à réduire leurs recettes d'exportation en raison de la chute des cours mondiaux des produits dont les pays d'Europe orientale étaient d'importants importateurs nets (blé et céréales secondaires, viande, sucre, produits laitiers, aliments protéiques, etc.). En outre, l'octroi aux pays de l'Est de la clause de la nation la plus favorisée et du traitement prévu par le Système généralisé de préférences, ainsi que les accords d'association entre la CEE et la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, ont accru à court terme la concurrence entre les pays en développement et les pays d'Europe orientale sur les marchés de l'OCDE, en particulier en Europe occidentale, sans ouvrir en contrepartie des perspectives d'expansion des échanges avec l'Europe orientale.

35. Les pays en développement redoutent aussi que l'appui accordé par l'Occident au processus de transition en Europe orientale n'entraîne un détournement des flux d'aide et de ressources financières qui leur étaient

destinés, et en fait - on l'a noté plus haut - il y en a eu un, ces dernières années, en ce qui concerne l'aide alimentaire. Plusieurs pays en développement ont également eu à souffrir de la contraction brutale des apports d'assistance au développement en provenance d'Europe orientale. Pour eux comme pour d'autres pays, une reprise et une expansion rapides de ces apports seront de première importance. La réorientation des apports financiers fournis aux conditions du marché, dont une part importante va à l'Europe orientale, peut elle aussi avoir des effets défavorables, surtout en Afrique et dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. En général, toutefois, une transformation réussie de l'économie des pays d'Europe orientale contribuera probablement à renforcer l'armature de l'économie mondiale, ce dont les pays en développement bénéficieront eux aussi.

III. LIBERALISATION DU COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES ET TROPICAUX : FAITS NOUVEAUX

A. Maintien d'une forte protection des marchés nationaux

36. On n'a guère fait de progrès en 1991 dans le sens d'une réduction des mesures qui faussent le marché international des produits agricoles. La protection des marchés nationaux, surtout contre des produits exportés après transformation, demeure considérable dans nombre de pays développés. Voilà six ans qu'a été lancée, sous les auspices du GATT, la Série de négociations commerciales multilatérales d'Uruguay visant à réformer le marché mondial des produits agricoles. Bien que les problèmes du secteur agricole soient désormais mieux compris, on n'a pas fait grand-chose de concret pour réaliser les objectifs de la réforme envisagée. Les mesures prises par certains gouvernements pour soutenir et protéger le secteur agricole national demeurent largement intactes. Il s'agit notamment de mesures de soutien interne (subventions sous différentes formes aux producteurs nationaux) qui ont pour effet d'élever la production nationale à un niveau supérieur à ce qu'il serait en leur absence et, partant, de réduire la demande intérieure de produits importés ou d'accroître la quantité de produits exportables; il existe aussi une protection à la frontière (tarifs douaniers, progressivité des droits de douane et obstacles non tarifaires) qui limite l'entrée des importations, et des subventions à l'exportation qui faussent la concurrence entre pays exportateurs.

37. Si les politiques nationales d'appui à l'agriculture, y compris les programmes de subvention, se justifiaient à l'origine par le souci de conserver une capacité minimale de production agricole pour des raisons de sécurité alimentaire nationale et d'aider les zones rurales à atteindre certains objectifs d'ordre social, les politiques de soutien et de protection du secteur agricole qu'appliquent nombre de pays développés ont causé une surcapacité structurelle de la production. En outre, pour renforcer encore cette politique nationale, les gouvernements ont pris diverses mesures visant à limiter les importations de produits agricoles, depuis les droits de douane traditionnels jusqu'à toute une gamme de mesures non tarifaires (taxes de péréquation, prix minimaux, contingents mondiaux et bilatéraux, limitations "volontaires" des exportations, interdictions d'importer, restrictions sanitaires et phytosanitaires). Enfin, les pays exportateurs de produits agricoles ont appliqué à l'exportation des mesures de nature à étayer leur politique intérieure, en accordant notamment des subventions à l'exportation pour réduire les stocks de produits excédentaires.

38. Par suite de ces politiques gouvernementales dans le secteur agricole, certains pays développés qui étaient auparavant de grands importateurs sont devenus de plus en plus autonomes en agriculture, même au point de pouvoir exporter en grande quantité toute une série de produits agricoles. Il en est résulté pour les pays en développement non seulement la réduction ou la fermeture de marchés traditionnels, mais aussi leur évincement des marchés mondiaux, souvent du fait de subventions à l'exportation. Ces subventions accordées par les pays développés ont eu des incidences sur les exportations de céréales, de viande, de produits laitiers, de graines oléagineuses, d'huiles végétales et de sucre en provenance des pays en développement, en particulier vers des pays tiers.

39. La structure des tarifs douaniers et des mesures non tarifaires applicables aux exportations de produits agricoles (en particulier de produits tropicaux) des pays en développement a pour caractéristique importante que les tarifs douaniers augmentent en fonction du degré de transformation et que les mesures non tarifaires pèsent plus lourdement sur les produits importés après transformation. Beaucoup de produits dont l'exportation présente un intérêt pour les pays en développement sont particulièrement touchés par cette progressivité des obstacles au commerce, car elle a eu pour effet de contrarier les efforts que font ces pays pour se tailler une part plus large des échanges mondiaux de produits agricoles transformés.

40. Le coût total des politiques agricoles adoptées par les pays de l'OCDE, mesuré par la somme des charges pour les contribuables (déduction faite des recettes budgétaires provenant des tarifs douaniers) et des charges pour les consommateurs (prix plus élevé) a atteint en 1991 environ 321 milliards de dollars, soit une augmentation de près de 5 % par rapport à 1990. Cette augmentation en 1991 tenait à un accroissement de 10 % (13,5 milliards de dollars) de la charge pour les contribuables et de 3 % (5 milliards de dollars) de la charge pour les consommateurs. Les recettes budgétaires provenant des tarifs douaniers avaient également augmenté (de 4,5 milliards de dollars).

41. Ventilées par pays, ces charges globales en 1991, calculées en dollars des Etats-Unis, n'avaient diminué de plus de 1 % qu'au Canada (0,3 milliard de dollars), en Finlande (0,1 milliard de dollars) et en Nouvelle-Zélande (0,02 milliard de dollars), mais elles avaient augmenté le plus au Japon (2,8 milliards de dollars), dans la Communauté économique européenne (3,5 milliards de dollars) et aux Etats-Unis d'Amérique (7,8 milliards de dollars).

42. Les estimations du soutien global à la production de certains produits de base dans les pays de l'OCDE figurent au tableau 6 et sont exprimées en pourcentage du produit de la vente de ces produits. On notera que ce soutien est très élevé dans certains pays de l'OCDE (plus de 50 % du produit de la vente) pour des produits comme les céréales, les graines oléagineuses, le sucre, les produits laitiers et la viande de boeuf.

Tableau 5

Volume de l'aide alimentaire et répartition des envois

(En milliers de tonnes)

	1988	1989	1990	1991
<u>Volume total de l'aide alimentaire</u>				
	14 866 (100 %)	10 975 (100 %)	14 093 (100 %)	13 715 (100 %)
Céréales	13 159	10 026	12 927	12 661
Autres denrées alimentaires	1 707	1 041	1 166	1 054
<u>Répartition des envois</u>				
Pays en développement,	14 866 (100 %)	10 639 (96,9 %)	11 553 (82 %)	12 615 (92 %)
dont :				
Afrique subsaharienne	4 539	2 781	3 207	4 128
Afrique du Nord/ Moyen-Orient	2 775	2 771	3 112	3 378
Amérique latine et Caraïbes	2 558	1 986	2 323	2 008
Asie et Pacifique	4 994	3 101	2 911	3 100
Europe orientale (y compris l'ancienne URSS)	-	336 (3,1 %)	2 540 (18 %)	1 100 (8 %)

Source : Programme alimentaire mondial, Système international d'information du PAM sur l'aide alimentaire (INTERFAIS), situation au 13 juillet 1992.

/...

Tableau 6

Equivalents nets de la subvention à la production a/ de certains produits de base dans certains pays, 1979-1991

Produit de base	1979-					1979-					1979-				
	1986	1987	1989	1990	1991	1986	1987	1989	1990	1991	1986	1987	1989	1990	1991
	Australie					Autriche					Canada				
Blé	10	15	11	15	19	32	75	39	66	75	26	54	24	56	42
Céréales secondaires	7	10	8	10	9	26	62	37	39	35	32	47	25	30	39
Riz	25	24	21	23	23
Graines oléagineuses	8	12	14	10	11	22	30	24	27	28
Sucre	9	20	16	16	15	58	75	67	71	77	25	18	16	19	22
Lait	31	31	32	35	36	47	59	51	67	66	66	79	71	82	83
Boeuf	11	12	11	11	11	44	89	52	53	55	32	48	34	35	41
Porc	5	5	4	5	5	9	33	15	28	33	12	13	23	13	16
Volaille	5	6	5	5	5	15	3	54	51	47	27	46	36	40	45
	CEE b/					Finlande					Japon				
Blé	32	61	27	43	61	62	82	78	67	84	96	103	95	98	103
Céréales secondaires	34	68	34	52	55	58	90	81	86	84	97	102	94	95	98
Riz	43	77	63	64	68	79	94	86	86	87
Graines oléagineuses	49	75	61	72	67	60	77	81	88	98	82	79	62	54	62
Sucre	54	77	47	51	67	70	86	62	75	73	68	75	63	70	76
Lait	54	61	56	72	69	66	76	73	77	76	83	91	82	87	88
Boeuf	48	46	55	56	54	58	62	63	61	60	62	61	59	33	40
Porc	6	6	7	9	8	36	48	53	55	53	42	46	51	38	42
Volaille	20	22	26	29	18	46	56	52	56	58	17	13	12	12	12
	Nouvelle-Zélande					Norvège					Suède				
Blé	9	24	14	10	7	63	78	73	81	84	35	65	42	71	50
Céréales secondaires	10	5	5	3	..	77	83	83	90	86	29	48	53	73	57
Riz
Graines oléagineuses	36	42	61	68	63
Sucre	54	63	36	58	55
Lait	23	14	3	2	2	77	79	76	81	83	65	73	64	71	74
Boeuf	14	12	4	3	3	69	66	71	69	71	45	45	49	45	51
Porc	16	4	1	1	1	46	56	48	44	51	22	41	28	25	36
Volaille	32	46	29	35	26	25	42	55	46	50	26	36	39	28	35
	Suisse					Etats-Unis d'Amérique									
Blé	72	85	78	81	84	29	64	26	43	50					
Céréales secondaires	74	91	83	83	83	21	46	28	21	26					
Riz	28	50	37	42	37					
Graines oléagineuses	85	99	93	100	98	8	10	9	7	7					
Sucre	75	86	81	76	83	46	70	45	44	56					
Lait	73	84	75	86	85	63	67	53	64	58					
Boeuf	76	78	83	83	83	34	36	31	29	34					
Porc	45	62	42	62	62	7	7	7	6	6					
Volaille	79	83	83	87	85	8	34	10	10	10					

Source : OCDE, Politiques, marchés et échanges agricoles : suivi et perspectives 1992 (Paris, 1992). Les chiffres pour 1990 sont des estimations; ceux de 1991 sont provisoires.

a/ Montant total de l'assistance pour un produit de base donné, exprimé en pourcentage de la valeur totale du produit de la vente de ce produit. L'équivalent de la subvention à la production mesure donc la valeur des transferts aux exploitants agricoles résultant de la politique agricole.

b/ A l'exclusion du Portugal et de l'Espagne en 1979-1985.

43. Il est intéressant de noter que si les pays industrialisés ont fortement soutenu le secteur agricole, les pays en développement ont généralement adopté à son égard une politique nettement nuisible à l'agriculture. Dans bien des cas, la politique des prix intérieurs et la fiscalité ont eu pour effet de maintenir les prix à la production à un niveau de beaucoup inférieur aux prix mondiaux. Les réformes auxquelles procèdent actuellement bon nombre de pays en développement consistent à modifier la structure des incitations (de prix et autres), et à libéraliser les échanges en vue d'aligner les prix intérieurs sur les prix mondiaux (voir également chap. IV.B ci-après).

44. En ce qui concerne les mesures relatives au commerce extérieur, les progrès enregistrés en 1991 dans les pays développés se limitent à quelques cas. En Suède, les réformes amorcées en 1991 ont consisté à réduire la protection à la frontière en diminuant les prélèvements variables à l'importation, à supprimer entièrement les subventions à l'exportation de certains produits et à éliminer progressivement d'autres subventions à l'exportation sur une période de trois ans. Dans la Communauté économique européenne, aucune modification n'a été apportée au système des prélèvements variables à l'importation et des restitutions à l'exportation, système au moyen duquel la Communauté régleme son commerce des produits agricoles et met ses agriculteurs à l'abri des aléas du marché extérieur. La valeur unitaire des restitutions à l'exportation pour les principaux produits d'exportation a de nouveau augmenté en 1991 en raison de l'écart croissant des prix résultant d'une chute des cours mondiaux. La Norvège a modifié ses règlements concernant le commerce des pommes et des poires en 1990 à la suite d'une décision du GATT, mais n'a pas par ailleurs apporté de modifications importantes à ses mesures commerciales. En Suisse, la taxe à l'importation de sucre raffiné a été fortement relevée; le système de restrictions à l'importation et de subventions à l'exportation qui protège les producteurs suisses de l'évolution du marché mondial n'a pas été modifié par ailleurs. Pour l'Autriche, aucune transformation des mesures de protection à la frontière n'a été signalée en 1991. Il convient de noter toutefois que plusieurs pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ont accepté, au titre de l'Accord sur l'Espace économique européen, de réduire les restrictions à l'importation de quelques catégories de produits agricoles.

45. Au Canada, l'accès au marché ne s'est pas amélioré en 1991 pour les produits sujets à la régulation de l'offre. En outre, un abattement a été prévu à l'intention des fabricants qui utilisent des produits laitiers, en vue d'atténuer l'impact éventuel de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis sur le commerce des produits laitiers. Les Etats-Unis ont continué à réglementer le commerce de beaucoup de produits agricoles en recourant à des accords de limitation volontaire des exportations, aux tarifs douaniers, à des contingents d'importation ou à des subventions arbitraires à l'exportation; le contingent d'importation de sucre a été réduit d'un tiers en 1991/92; en 1991, des accords de limitation volontaires des exportations de viande de boeuf ont été conclus avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le Japon a poursuivi sa politique qui consiste à remplacer des restrictions à l'importation basées sur le volume (comme les contingents) par des mesures liées aux prix (tarifs douaniers), en supprimant les contingents d'importation

/...

d'oranges et de viande de boeuf; toutefois, sauf dans ce dernier cas, l'écart entre prix extérieurs et prix intérieurs ne s'est pas sensiblement réduit. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont poursuivi leurs programmes de réduction générale des tarifs douaniers; ils auront des incidences sur certains intrants agricoles importés et, dans le cas de l'Australie, sur le sucre et certains produits horticoles. En gros, on peut dire qu'en 1991 l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Suède ont été les seuls pays qui aient sensiblement assoupli leurs mesures de protection à la frontière, mais quand on fait une comparaison entre ces mêmes pays, on constate que les améliorations ainsi apportées ont été d'une étendue et d'une portée fort différentes.

B. Evolution récente des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay

46. Depuis 1986, les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay sont l'instance où l'on cherche à réformer la politique agricole dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Plusieurs dates fixées successivement pour l'achèvement de ces négociations ont déjà été dépassées. On avait d'abord décidé de les conclure à la fin de 1990; faute d'accord, notamment pour l'agriculture, il a fallu les prolonger. Le 20 décembre 1991, toujours faute d'accord, le Directeur général du GATT a proposé un ensemble de réformes qui pourrait servir de base à la conclusion des négociations. En janvier 1992, les pays participants sont convenus que le projet d'acte final présenté par le Directeur général répondait à cet objectif et qu'on pourrait donc arriver à un accord vers la mi-avril 1992. Cet accord ne s'est pas fait à ce jour, mais les propositions du Directeur général constituent apparemment la meilleure indication de ce que pourraient être les caractéristiques générales d'un accord final.

47. Tout au long des négociations, les politiques agricoles des grands pays commerçants, notamment ceux de la CEE, ont occupé une place centrale. Fin mai 1992, la CEE a annoncé qu'elle apportait à sa politique agricole commune (PAC) des changements majeurs qui pourraient avoir un effet important sur le cours des négociations. On étudie donc dans la présente section les traits essentiels du projet d'acte final pour l'agriculture et de la réforme de la PAC.

1. Le projet d'acte final pour l'agriculture

48. Le projet d'acte final pour l'agriculture comprend quatre parties : un accord et un ensemble de trois éléments qui s'y rattachent. La partie A, intitulée "Accord de l'Uruguay Round relatif à l'agriculture", décrit le cadre général du processus de réforme, y compris les mesures spéciales de sauvegarde, et prévoit la création d'un comité de l'agriculture. La partie B est intitulée "Accord relatif aux modalités de l'établissement d'engagements contraignants et spécifiques s'inscrivant dans le cadre du programme de réforme".

49. Les principaux éléments des engagements contraignants et spécifiques dans les domaines de l'accès aux marchés, du soutien interne et de la concurrence à l'exportation sont les suivants :

/...

- a) Accès aux marchés :
- i) Conversion des mesures non tarifaires à la frontière en équivalents tarifaires ("tarification"), avec comme période de base la période 1986-1988;
 - ii) Consolidation de tous les droits de douane, y compris ceux résultant de la tarification;
 - iii) Réduction de 36 %, sur la base d'une moyenne simple, des droits de douane, par tranches égales entre 1993 et 1999, avec un taux de réduction minimal de 15 % pour chaque ligne tarifaire;
 - iv) Maintien des possibilités d'accès actuelles et création de possibilités d'accès d'au moins 3 % de la consommation intérieure pour les produits importés, augmentées de manière à atteindre 5 % à la fin de la période de mise en oeuvre;
 - v) Application de dispositions de sauvegarde aux produits soumis à la tarification pour permettre l'augmentation temporaire des droits d'importation durant les périodes de forte progression des importations en volume ou de chute brutale des prix à l'importation;
- b) Soutien interne :
- i) Réduction de 20 %, par tranches égales entre 1993 et 1999, de la totalité du soutien interne en faveur des producteurs agricoles, à l'exception des mesures dont les effets de distorsion sur les échanges ou les effets sur la production seront nuls ou, au plus, minimaux ("catégorie verte"); la période de base sera la période 1986-1988;
 - ii) Un crédit pourra être accordé pour les initiatives prises depuis l'année 1986;
 - iii) L'engagement de réduction sera exprimé et mis en oeuvre au moyen des mesures globales de soutien ou d'engagements équivalents;
 - iv) L'élément de soutien des prix sera calculé d'après l'écart entre le prix administré intérieur et un prix de référence extérieur fixe moyen pour la période 1986-1988, indicatif du prix mondial, généralement le prix paritaire à l'exportation pour les pays exportateurs et le prix paritaire à l'importation pour les pays importateurs;
- c) Concurrence à l'exportation : les subventions à l'exportation feront l'objet d'engagements portant sur les dépenses budgétaires et les quantités. Les dépenses et les quantités seront réduites, de l'année 1993 à l'année 1999, de 36 % et de 24 % respectivement. La période de base sera la période 1986-1990. Chaque participant s'engagera à ne pas verser de subventions à l'exportation autres que celles conformes à l'Accord et aux engagements qui sont les siens aux termes de la liste d'engagements en matière de concurrence à l'exportation.

50. Un traitement spécial et différencié sera accordé aux pays en développement et aux pays les moins avancés au titre des trois éléments énoncés ci-dessus. Il sera le suivant :

a) Les pays les moins avancés seront exemptés des engagements de réduction;

b) Les pays en développement auront la possibilité d'appliquer des taux de réduction plus bas, à condition que ces taux ne soient pas inférieurs aux deux tiers des engagements précisés ci-dessus, et de mettre en oeuvre les engagements de réduction sur une période pouvant aller jusqu'à 10 ans;

c) Certaines mesures de soutien interne et de concurrence à l'exportation seront également exemptes d'engagements de réduction.

51. La partie C, intitulée "Décision des parties contractantes relative à l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires", porte création d'un cadre multilatéral de règles et disciplines pour orienter l'adoption, l'élaboration et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires afin de réduire au minimum leurs effets négatifs sur le commerce. Un comité des mesures sanitaires et phytosanitaires sera institué pour exercer les fonctions nécessaires à la mise en oeuvre des dispositions de la décision et tenir régulièrement des consultations.

52. La partie D, intitulée "Déclaration relative aux mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires", traite de l'aide alimentaire, des apports techniques et financiers dont les pays en question ont besoin pour améliorer leur productivité et leur infrastructure agricoles, des crédits à l'exportation de produits agricoles et des dispositions qui doivent permettre à ces pays de faire face aux difficultés à court terme qu'ils risquent d'avoir pour financer des niveaux normaux d'importations alimentaires.

53. Si elles sont appliquées à la lettre, les réductions proposées touchant les équivalents tarifaires, le soutien interne et les subventions à l'exportation entraîneront une libéralisation notable des politiques agricoles à l'échelle mondiale. Elles n'ont cependant pas encore été adoptées et, même si elles le sont en totalité ou en grande partie, elles autoriseront une certaine souplesse d'application. Il convient de noter que, du point de vue des pays qui souhaiteraient avoir l'assurance d'un filet de sécurité pendant la période de transition, la partie D est conçue de telle manière que le caractère contraignant des mesures y apparaît légèrement différent de ce qu'il est dans les autres parties du document. Il pourrait donc en réalité s'agir seulement d'une déclaration où les parties expriment leurs meilleures intentions.

2. Réforme de la politique agricole commune (PAC) de la Communauté économique européenne

54. Tout au long des négociations d'Uruguay, l'attention s'est surtout portée, on l'a vu, sur la réforme des politiques agricoles des principaux pays qui participent au commerce mondial, et les résistances qui se sont

/...

manifestées dans ce domaine ont constitué les obstacles les plus difficiles à la conclusion d'un accord. Les réformes de la PAC convenues par la CEE en mai 1992 sont donc remarquables en ce sens qu'elles pourraient faciliter un accord sur l'agriculture dans le cadre des négociations d'Uruguay. Leurs éléments essentiels sont les suivants :

- a) Réduction, étalée sur les trois ans de la période 1993/94-1995/96, des prix de soutien internes pour les céréales, qui passeront du prix d'achat moyen de référence de 155 écus la tonne pour 1991 au prix indicatif de 110 écus la tonne et au prix d'intervention de 100 écus la tonne;
- b) Compensation totale des producteurs pour la réduction des prix de soutien, au moyen de versements directs qui atteindront un total de 45 écus la tonne d'ici à 1995/96;
- c) Programmes de réduction par région de 15 % pour les céréales en ce qui concerne la campagne de 1993, et adoption de programmes de réduction des superficies déterminés chaque année, sauf pour les producteurs exploitant moins de 20 hectares;
- d) Préférence communautaire de 45 écus la tonne pour les céréales, ce qui représente la différence entre les prix d'importation après paiement des droits de douane et les prix de soutien internes;
- e) Réduction de 1 % des quotas de production laitière pour chacune des deux années 1993/94 et 1994/95, sous réserve de l'accord du Conseil des ministres de l'agriculture, et réduction de 2,5 % des prix de soutien au beurre pour chacune de ces années, mais aucune réduction pour le lait écrémé en poudre;
- f) Réduction de 15 % des prix d'intervention du boeuf;
- g) Augmentation sensible des paiements par tête de bétail, avec limites de paiement, en ce qui concerne le bétail mâle, pour les 90 premiers animaux des troupeaux;
- h) Primes supplémentaires à l'abattage pour les jeunes bovins, afin de réduire les variations saisonnières de production.

55. Ces mesures pourraient permettre à la CEE de répondre à certaines conditions énoncées dans le projet d'acte final proposé par le Directeur général du GATT. Toutefois, un certain nombre de questions restent à élucider, notamment en ce qui concerne le soutien interne, lequel dépendra de l'accord qu'il sera possible de conclure au sujet des compensations dans le cadre des négociations d'Uruguay, et les subventions à l'exportation, qui ne sont pas encore traitées de manière spécifique dans les réformes.

56. Tout en sachant que ces changements peuvent faire progresser les négociations, on n'est pas encore en mesure, au stade actuel, de tirer des conclusions définitives ou concrètes quant aux effets de la réforme de la PAC, tant parce qu'on n'en connaît pas encore tous les détails que parce que le résultat dépendra d'une série de facteurs tels que l'effet des intrants en

/...

termes de rendement et le type de terre qui sera mis hors production, éléments difficiles à prévoir, même à court terme. Il est néanmoins probable qu'à l'intérieur de la CEE les réformes auront un effet négatif sur la production et un effet positif sur la consommation.

IV. APPLICATION DE LA SECTION CONSACREE A L'AGRICULTURE DANS LA STRATEGIE INTERNATIONALE DU DEVELOPPEMENT POUR LA QUATRIEME DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

57. Il y a près de deux ans que l'Assemblée générale a adopté la résolution 45/199 sur la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement. Comme on n'a pas encore assez de renseignements pour faire un bilan précis de l'application de cette stratégie à l'agriculture, on examinera succinctement dans le présent chapitre certaines des informations les plus récentes dont on dispose sur l'évolution et les tendances qui pourraient servir à établir ce bilan.

A. Vers la réalisation de l'objectif : résultats récents en matière de croissance

58. La section de la Stratégie consacrée à l'agriculture (résolution 45/199 de l'Assemblée générale, annexe, par. 70 à 77) fait état de l'importance pour les pays en développement d'accroître la production agricole afin à la fois de relancer leur croissance économique dans les années 90 et de renforcer leur sécurité et leur autosuffisance alimentaires. Sans viser officiellement tel ou tel taux de croissance de la production agricole ou alimentaire pour les pays en développement, la Stratégie indique que, si la production alimentaire enregistrait un taux annuel de croissance de l'ordre de 4 % en moyenne, on ferait un grand pas vers la sécurité alimentaire, et le développement agro-industriel se trouverait encouragé. L'évolution récente de la production alimentaire et agricole, décrite plus haut au chapitre II (voir tableau 2), montre que, pour les trois dernières années (1989-1991), les taux de croissance annuels des pays en développement pris dans leur ensemble sont bien en deçà du taux indicatif de 4 %. L'Extrême-Orient est la seule région en développement qui ait été près d'atteindre le taux visé, avec une croissance de 3,6 % de la production agricole et de 3,5 % de la production alimentaire.

59. Le tableau 7 illustre par pays et par région les variations annuelles de la production agricole des pays en développement pour la période 1988-1991. Sur 86 pays en développement pour lesquels on dispose de données, 21 seulement (24 %) ont vu leur production agricole annuelle augmenter de 4 % ou plus : 5 en Afrique, 8 en Amérique latine et dans les Caraïbes, 2 au Proche-Orient et 6 en Extrême-Orient. Les données concernant la production alimentaire par habitant pour la période la plus récente (1990-1991) apparaissent au tableau 8. En 1990/91, l'augmentation de la production alimentaire n'a pas égalé celle de sa population dans 67 (62 %) des 108 pays en développement considérés. On peut dire en gros que si la production alimentaire des pays en développement augmentait en moyenne de 4 % par an durant les années 90, tous les pays en développement sauf quelques-uns enregistreraient une croissance positive de la production alimentaire par habitant, compte tenu des taux moyens d'accroissement de leur population prévus pour ces mêmes années.

/...

Tableau 7

Evolution de la production agricole, 1988-1991

(En pourcentage)

Pays	1988/89	1989/90	1990/91	1988-1991
Afrique				
Tunisie	14,15	17,36	4,23	11,91
Nigéria	4,23	11,49	6,67	7,46
Ouganda	7,09	5,15	2,80	5,01
Algérie	-4,51	-0,79	17,46	4,06
Maroc	1,19	-5,29	16,15	4,02
Rwanda	5,31	3,36	2,44	3,70
Bénin	4,49	1,23	4,85	3,52
Gabon	2,68	6,09	1,64	3,47
Togo	8,80	0,74	0,73	3,42
Burkina Faso	-1,33	-6,76	17,39	3,10
Mali	1,57	-0,78	7,81	2,87
Malawi	-1,77	-0,90	10,91	2,75
Comores	2,48	2,42	2,36	2,42
République centrafricaine	0,85	4,20	1,61	2,22
Niger	-10,28	-5,21	21,98	2,16
Zaire	2,40	0,78	2,33	1,84
Congo	-3,28	6,78	1,59	1,70
Ethiopie	2,86	3,70	-1,79	1,59
Tchad	-3,79	-1,57	8,80	1,15
Réunion	-13,98	1,25	16,05	1,11
Kenya	2,05	3,36	-2,60	0,94
Madagascar	2,56	1,67	-1,64	0,86
Angola	-1,00	1,01	2,00	0,67
République-Unie de Tanzanie	8,70	-3,20	-4,13	0,45
Swaziland	-4,00	0,00	1,67	-0,78
Mauritanie	3,64	-5,26	-0,93	-0,85
Mozambique	0,95	2,83	-7,34	-1,19
Cameroun	-6,09	2,78	-4,50	-2,60
Somalie	2,42	-2,36	-8,87	-2,94
Botswana	4,42	-7,63	-6,42	-3,21
Zimbabwe	-5,76	-1,53	-3,10	-3,46
Sao Tomé-et-Principe	-7,37	-7,95	2,47	-4,28
Lesotho	-14,66	-4,04	-5,83	-5,48
Libéria	-3,31	-31,62	-10,00	-14,98

/...

Tableau 7 (suite)

Pays	1988/89	1989/90	1990/91	1988-1991
Amérique latine et Caraïbes				
Antilles néerlandaises	17,65	5,00	47,62	23,42
Bolivie	1,55	8,40	16,20	8,71
Honduras	4,17	6,40	4,51	5,03
Trinité-et-Tobago	-3,41	15,29	3,06	4,98
Equateur	3,79	7,30	3,40	4,83
Colombie	5,93	6,40	1,50	4,61
Chili	6,50	3,82	2,94	4,42
El Salvador	-1,22	14,81	-1,08	4,17
Venezuela	6,61	3,88	0,75	3,74
Costa Rica	7,69	4,76	-2,27	3,39
Belize	2,78	7,21	0,00	3,33
Paraguay	5,70	2,40	1,75	3,28
Martinique	1,65	7,32	0,76	3,24
Jamaïque	0,96	9,52	-1,74	2,92
Barbade	3,90	-1,25	5,06	2,57
Uruguay	11,21	-0,78	-6,25	1,39
Mexique	-0,85	6,03	-1,63	1,18
Nicaragua	1,37	1,35	-5,33	-0,87
Suriname	4,04	-11,65	2,20	-1,80
Guyana	-9,59	-6,06	9,68	-1,99
Saint-Vincent-et-les Grenadines	-11,76	5,33	0,00	-2,14
Haïti	1,80	-5,31	-3,74	-2,42
Pérou	-1,61	-9,84	3,64	-2,60
Dominique	-14,29	4,00	0,64	-3,21
Antigua-et-Barbuda	-26,40	8,70	7,00	-3,57
Guadeloupe	-10,85	-20,00	13,04	-5,94
Extrême-Orient et Pacifique				
République démocratique populaire lao	17,65	5,71	-0,68	7,56
Pakistan	6,38	3,33	7,74	5,82
Chine	2,10	8,90	3,14	4,72
Viet Nam	5,67	4,70	3,21	4,53
Singapour	24,47	1,71	-12,61	4,52
Indonésie	3,42	5,30	3,77	4,17
Hong-kong	1,80	6,19	3,33	3,78
Népal	2,03	1,99	6,49	3,50
Bhoutan	2,06	6,06	1,90	3,34
Province chinoise de Taiwan	7,07	-8,49	11,34	3,31
Inde	6,57	0,68	1,36	2,87

/...

Tableau 7 (suite)

Pays	1988/89	1989/90	1990/91	1988-1991
Thaïlande	3,20	-4,65	8,13	2,23
Cambodge	3,85	2,65	-1,55	1,65
Maldives	1,63	2,40	0,78	1,60
Sri Lanka	-3,00	9,28	-1,89	1,46
Myanmar	-10,00	1,71	4,20	-1,36
Proche-Orient				
Arabie saoudite	10,64	8,33	4,93	7,97
Iran (République islamique d')	1,41	10,42	3,77	5,20
Jamahiriya arabe libyenne	7,02	-4,10	5,98	2,97
Liban	9,38	-5,71	3,03	2,23
Chypre	0,00	-6,42	10,78	1,45
Turquie	-5,69	6,90	1,61	0,94
République arabe syrienne	-31,39	24,47	0,85	-2,02
Yémen	-0,89	-3,60	-6,54	-3,68
Iraq	7,38	10,69	-31,72	-4,55
Jordanie	-25,90	24,39	-12,42	-4,64

Tableau 8

Variation de la production alimentaire par habitant et par pays, 1990-1991

Pourcentage	Pays en développement				
	Afrique	Asie et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient	Pays développés
Plus de 5 %	Algérie, Burkina Faso, Gambie, Ghana, Malawi, Maroc, Namibie, Niger, Réunion, Tchad, Zambie	Samoa, Thaïlande	Bolivie, Guadeloupe, Guyana	Chypre, Soudan	Grèce, Hongrie, Italie, Nouvelle-Zélande
3,01 % à 5 %	Mali, Nigéria	Népal	Barbade, Puerto Rico		Belgique, Luxembourg
0,1 % à 3 %	Bénin, Burundi, Guinée, Tunisie	Bangladesh, Bhoutan, Indonésie, Pakistan, Tonga, Viet Nam	Brésil, Chili, El Salvador, Equateur, Honduras, Martinique, Nicaragua, Pérou, Suriname, Trinité-et-Tobago	Arabie saoudite, Iran, Jamarhiya arabe libyenne	Allemagne ^{a/} , France, Irlande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suisse
0 % à -3 %	Angola, Comores, Congo, Ethiopie, Gabon, Guinée-Bissau, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Swaziland, Zaïre	Brunéi Darussalam, Chine, Iles Salomon, Inde, Malaisie, Maldives, Maurice, Myanmar, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République populaire démocratique de Corée	Argentine, Belize, Colombie, Mexique, Panama, Venezuela		Afrique du Sud, Autriche, Canada, Danemark, Islande, Malte, Norvège, Pays-Bas, Tchécoslovaquie, Yougoslavie
-3,01 % à -5 %	Cameroun, Côte d'Ivoire, Libéria, Mauritanie, Sénégal, Togo	Cambodge, Macao, République démocratique populaire lao, Sri Lanka	Cuba, Guatemala, Jamaïque, Paraguay, République dominicaine	Turquie	Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Japon, Portugal
-5,01 % à -10 %	Botswana, Cap-Vert, Kenya, Lesotho, Madagascar, Mozambique, République-Unie de Tanzanie	Fidji	Costa Rica, Haïti, Uruguay	Egypte, République arabe syrienne	Australie, Bulgarie, Pologne, Roumanie, Suède
Au-dessous de -10 %	Sierra Leone, Somalie, Zimbabwe	Mongolie, Singapour, Vanuatu		Iraq, Jordanie, Yémen	Allemagne ^{b/} , Albanie, Finlande, Israël, ex-URSS

^{a/} Ancienne République fédérale d'Allemagne.

^{b/} Ancienne République démocratique allemande.

B. Mesures prises par les pays en développement pour accroître leur production et leur productivité agricoles

60. Dans la Stratégie, on reconnaît que, du fait de la grande diversité des situations existant dans les différents pays, il n'y a pas de programme unique et universellement applicable qui permette à tous les pays en développement d'accroître leur production et leur productivité agricoles; la Stratégie énumère cependant des politiques et des mesures qui, fondées sur certaines considérations, pourraient être appliquées à beaucoup de pays. Vient en tête de ces considérations le fait que, pour réaliser le potentiel d'accroissement de la productivité agricole, les populations agricoles doivent avoir les connaissances, la motivation et les moyens nécessaires. Comme on l'a dit plus haut, les renseignements dont on dispose actuellement ne permettent pas encore de dresser un bilan précis de l'application de la Stratégie dans les divers pays. Aussi se bornera-t-on à donner ici un aperçu général des politiques et des mesures adoptées récemment par les pays en développement soucieux d'accroître leur production et leur productivité agricoles.

61. Au cours des dernières années, nombre de pays en développement ont mis en oeuvre des programmes de stabilisation ou d'ajustement structurel en vue de réduire leur déficit budgétaire, de redresser leur balance courante et de limiter l'intervention des pouvoirs publics dans les mécanismes du marché. Les politiques spécifiques au secteur agricole portent notamment sur la structure des incitations (prix et autres), sur la libéralisation des échanges - en vue d'aligner les prix intérieurs sur les prix mondiaux - et sur la déréglementation et la privatisation du commerce et des marchés.

62. Les mesures de politique agricole prises l'an dernier par les pays en développement ont en général suivi la tendance des années précédentes : diminution des contrôles administratifs, mise en place de réformes institutionnelles et amélioration des incitations à la production afin d'augmenter de manière viable la production et la productivité agricoles. L'amélioration des incitations a soit porté sur les prix, soit consisté à prendre des mesures non liées aux prix ou à renforcer celles qui existaient déjà en vue d'accroître le revenu des agriculteurs. En 1991, les prix de soutien aux céréales ont été augmentés dans bon nombre de pays en développement (Algérie, Chine, Inde, Iran (République islamique d'), Kenya, Maroc, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée, Tunisie, Zambie et Zimbabwe notamment) afin de stimuler la production intérieure dans une conjoncture de hausse rapide du coût des intrants à la suite des changements apportés à la politique macro-économique. D'autres pays en développement (tels que le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, l'Egypte, le Guatemala, le Honduras, le Mexique et le Rwanda) ont pris d'importantes mesures de déréglementation des prix à la production, parfois associées à une réforme agraire, afin d'encourager davantage encore les agriculteurs. L'année dernière également, plusieurs pays (Brésil, Egypte, Pakistan, Philippines et Sri Lanka, notamment) ont pris des mesures non liées au prix en vue d'améliorer l'offre et d'abaisser le coût du crédit et des intrants.

63. En ce qui concerne la libéralisation du commerce intérieur et extérieur, les mesures les plus récentes ont épousé la tendance précédente à la privatisation et à la diminution du rôle de l'Etat dans la commercialisation

/...

intérieure des produits agricoles. Plusieurs pays (tels que l'Argentine, El Salvador, l'Ethiopie, le Guyana, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, le Mexique, l'Ouganda, le Pakistan, la République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, le Soudan, le Viet Nam, la Zambie et le Zimbabwe) ont continué à encourager la privatisation partielle ou totale des organismes semi-publics de commercialisation et la diminution du rôle de l'Etat dans la commercialisation des intrants et de la production. Bon nombre de pays ont en outre libéralisé leur réglementation relative aux échanges internationaux, soit en supprimant certains obstacles au commerce, soit en ouvrant le marché aux entreprises privées (c'est par exemple le cas de l'Algérie, du Bangladesh, du Cameroun, de l'Egypte, du Ghana, du Honduras, de la Jamaïque, du Kenya, du Maroc, du Pakistan, du Pérou, de la République dominicaine, de Sri Lanka et du Venezuela).

C. Mesures à l'échelle internationale

64. Dans la Stratégie, on considère qu'un certain nombre de mesures s'imposent également au niveau international pour encourager le développement agricole pendant la Décennie. On estime en particulier que le financement des investissements dans le secteur agricole et l'assistance technique devraient faire partie des programmes de coopération au service du développement, tant bilatéraux que multilatéraux. Tout en rappelant les observations formulées plus haut au sujet du bilan de la Stratégie à ce jour, on actualisera dans la présente section les renseignements présentés dans le rapport précédent (E/1991/89, par. 49 à 57) au sujet de l'évolution récente de l'aide extérieure à l'agriculture dans les pays en développement.

65. Le montant total des aides extérieures à l'agriculture a de nouveau baissé en 1990, dernière année pour laquelle on dispose de chiffres complets. Légèrement inférieur à 14,5 milliards de dollars, il a en effet accusé une diminution de 7 % en valeur nominale par rapport à l'année précédente (voir tableau 9). Si on l'ajuste en fonction du prix des produits manufacturés, on obtient pour 1990 une baisse en valeur réelle de 10 % par rapport à 1989 et de plus de 16 % par rapport à 1988. On constate toutefois une augmentation de la part des subventions, qui est passée de 31 % du total en 1987 à 36 % en 1990.

66. Toujours en 1990, l'aide bilatérale n'a été que de 6,55 milliards de dollars, soit environ 12 % de moins que l'année précédente et environ 24 % de moins qu'en 1988. La part des subventions de source bilatérale est toutefois restée largement supérieure à celle des subventions dans les apports de source multilatérale, avec 71 % (elle était de 57 % en 1987).

67. En ce qui concerne les prêts de source multilatérale, on dispose d'estimations jusqu'en 1991. Evalués à 8,2 milliards de dollars en 1991, ils se sont redressés en valeur nominale, après la baisse enregistrée entre 1987 et 1989. En valeur réelle cependant, ils sont encore inférieurs de 10 % au niveau de 1987. La part des subventions dans ces prêts est passée de 7 % en 1987 à environ 9 % en 1991. Toujours en 1991, les prêts de la Banque mondiale ont augmenté de 17 %, atteignant près de 5,2 milliards de dollars, tandis que ceux des banques régionales de développement ont chuté de près de 25 %.

68. Faut de renseignements sur les versements bilatéraux, on ne dispose toujours pas de chiffres complets sur les versements totaux au titre de l'aide extérieure à l'agriculture pour 1991 ou même 1990. En ce qui concerne l'aide multilatérale, les chiffres préliminaires pour 1991 donnent un montant de 7,3 milliards de dollars, soit environ 5 % de plus que l'année précédente. Les versements de la Banque mondiale (4,1 milliards de dollars) ont augmenté de 11 %, tandis que ceux des banques régionales de développement ont baissé d'environ 3 %.

Tableau 9
Engagements et décaissements en matière d'aide extérieure
à l'agriculture (au sens large), 1987-1991
(En millions de dollars des Etats-Unis)

Donateurs	Total des engagements					Total des décaissements				
	1987	1988	1989	1990	1991 a/	1987	1988	1989	1990	1991 a/
A PRIX COURANTS										
Total des engagements/ décaissements	14 491	15 999	14 715	14 621	...	12 196	14 334	12 542
dont subventions	4 450	5 222	4 550	5 344	...	4 980	5 675	4 989
Bilatéraux	6 757	8 592	7 468	6 550	...	5 790	6 690	6 225
dont subventions	3 888	4 582	3 876	4 627	...	4 430	5 070	4 360
Multilatéraux	7 734	7 406	7 247	8 071	8 164	6 406	7 644	6 317	7 010	7 347
dont subventions	562	640	674	717	(731)	550	605	641	680	690
Banque mondiale	4 045	3 951	4 047	4 443	5 182	3 868	4 895	3 371	3 690	4 112
dont BIRD	2 632	2 189	2 596	2 426	3 407	2 518	3 089	2 213	2 304	2 439
IDA	1 413	1 762	1 451	2 017	1 775	1 350	1 806	1 159	1 387	1 673
FIDA	216	176	240	348	280	234	203	194	200	183
Banques régionales de développement)	2 663	2 484	2 078	2 444	1 833	1 624	1 788	1 969	2 286	2 224
OPEP	272	217	280	182	(221)	(150)	(180)	(180)	(180)	(180)
PNUD/FAO/GCRAI	530	578	603	654	(648)	530	578	603	654	648
EN PRIX CONSTANTS DE 1985 b/										
Total des engagements/ décaissements	10 734	11 110	10 290	9 254	...	9 034	9 954	8 771
dont subventions	3 296	3 626	3 182	3 382	...	3 689	3 941	3 489
Bilatéraux	5 005	5 967	5 222	4 146	...	4 289	4 646	4 353
dont subventions	2 880	3 182	2 710	2 928	...	3 281	3 521	3 049
Multilatéraux	5 729	5 143	5 069	5 108	5 167	4 745	5 308	4 417	4 437	4 650
dont subventions	416	444	471	454	463	407	420	448	430	437

Source : Division des statistiques de la FAO, et OCDE.

Note : ... Chiffres non disponibles.

() Estimations.

a/ Données préliminaires.

b/ Corrigé par l'indice ONU de la valeur unitaire des exportations de produits manufacturés; 1985 = 100.